



Communiqué de presse

Forest, le 9 décembre 2021



L'avenir du Site Dewin à Forest:

Enfin des nouvelles encourageantes et une décision sur le classement du jardin attendue en janvier !

En juillet dernier, le Comité Meunier asbl, mobilisé depuis 7 ans pour la préservation de la Villa Dewin/Hôtel Danckaert et son jardin, rue Meyerbeer 33-35 à Forest, a déposé auprès d'URBAN une demande d'extension du classement à l'entièreté du jardin. Le 10 novembre, la Commission Royale des Monuments et Sites (CRMS) a remis un avis favorable à cette demande et exprimé le souhait « *que le Gouvernement protège l'ensemble du jardin, conformément à l'emprise que la CRMS avait déjà proposée au classement en 2014 en vue d'une protection cohérente de l'ensemble de la propriété incluant le villa et l'entièreté de son jardin. Les nouveaux éléments d'informations qui assortissent la demande du Comité Meunier confirment et motivent que l'ensemble du jardin mérite le classement et qu'il revêt un intérêt patrimonial évident* »¹.

Espérant que le Gouvernement suivra l'avis de ses experts, le Comité et les riverains ont voulu aller de l'avant en proposant un projet citoyen innovant qui permettrait non seulement de pérenniser mais également de valoriser et réhabiliter l'ensemble du site Dewin, afin de lui donner une utilité collective. Cet ensemble, qui relève de l'intérêt public, pourrait devenir un pôle culturel attractif et ouvert, centré sur la promotion du patrimoine bruxellois, tant architectural qu'environnemental². Les exemples d'acquisition et de réhabilitation d'hôtels particuliers par les pouvoirs publics tels que l'Hôtel Autrique à Schaerbeek, la Maison Horta et l'Hôtel Hannon à Saint Gilles ont montré à quel point cela a contribué à la fois à l'attractivité de la ville ainsi qu'à sa cohésion sociale. Il apparaît par ailleurs que le site Dewin se trouve en zone de carence d'espaces verts accessibles au public sur les cartes publiées récemment par Bruxelles Environnement.

C'est dans ce contexte que les représentants du Comité Meunier ont été reçus cette semaine par le Secrétaire d'État Pascal Smet pour partager leurs réflexions et évoquer les possibilités d'interventions des pouvoirs publics.

Ce lundi 6 décembre, en Commission du Développement Territorial du Parlement bruxellois³, ces différentes perspectives ont fait l'objet d'une interpellation du Secrétaire d'État par la députée Céline Frémault, appuyée par ses collègues Viviane Teitelbaum, Isabelle Pauthier, Soetkin Hoessen, Marie Nagy, Véronique Jamouille. Majorité et opposition ont réitéré leur soutien unanime en faveur du classement de la totalité du site et de son ouverture au public, en insistant sur l'opportunité pour la région d'offrir à ce site d'exception un rayonnement patrimonial, touristique, environnemental et social.

¹ https://crms.brussels/sites/default/files/avis/681/FRT20123_681_PROT_Meyerbeer_35_jardinDanckaert.pdf

² Note du projet disponible sur demande (fr/ndls) : quartiermeunier@gmail.com

³ <https://www.youtube.com/watch?v=2wvf2lbUjcU>

Elles ont par ailleurs, tenu à alerter sur l'état de dégradation actuel de la villa classée et du jardin.

Fort des encouragements et du soutien renouvelés des députées, le Comité espère vivement que le Secrétaire d'Etat proposera au Gouvernement d'entamer la procédure de classement, ce qui lui permettrait de concrétiser ses propres propos : « ...dans une ville, il faut sauvegarder et valoriser le passé pour pouvoir construire l'avenir ».

Le cas échéant, le Comité espère que le Gouvernement prendra la bonne décision, en cohérence avec sa Déclaration de Politique Générale en matière de protection du Patrimoine et de l'Environnement.

Pascal Smet, qui s'est montré à l'écoute des propositions du Comité sans toutefois se prononcer, a annoncé que la décision du Gouvernement sur la procédure de classement serait connue avant mi-janvier.

Le Patrimoine, c'est Notre Histoire !

www.notrehistoire.be



Contact presse :
quartiermeunier@gmail.com
0486 08 07 83 - 0477 81 37 97

NotreHistoire est une campagne de mobilisation citoyenne lancée par le Comité du Quartier Meunier Asbl en soutien à la proposition de la CRMS de classer une Villa art déco de Jean-Baptiste Dewin et l'entièreté de son jardin, située rue Meyerbeer 29-33 à Forest. En juillet 2016, le Gouvernement a classé la Villa Dewin pour totalité et une partie seulement du jardin le 7 juillet 2016. Depuis lors, un promoteur immobilier a reparcellisé le terrain pour bâtir dans la partie du jardin non classé. 3 projets ont été soumis à l'enquête publique. Le Comité continue à se mobiliser pour la préservation de la totalité de cet ensemble, en déposant notamment une demande d'extension du jardin.

Comité du Quartier Meunier asbl - Forest

Contact : quartiermeunier@gmail.com - <http://www.notrehistoire.be>
Facebook : Constantin Meunier - Groupe Facebook : Forest – Quartier Meunier –Notre Histoire
Twitter : ClassementOui - Instagram : quartier.meunier